

QUELLE INTERNATIONALISATION POUR LA SCIENCE POLITIQUE FRANÇAISE ?

Rapport remis au
Conseil d'administration
de l'Association Française de Science Politique
Juillet 2018



Présenté par :

Thibaud Boncourt, Université Paris I
Virginie Dutoya, CNRS, EHESS
Jean-Vincent Holeindre, Université Paris II
Jean Joana, Université de Montpellier
Nonna Mayer, Sciences Po Paris

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce rapport n'aurait pas été possible sans la compréhension et la confiance de nombreux collègues qui ont bien voulu nous accorder un peu de leur temps pour évoquer les différents enjeux qui y sont discutés.

Nous tenons d'abord à remercier les directeurs des laboratoires Arènes, CED, CEE, CEPÉL, CERI, CESDIP, CESSP, CEVIPOF, CURAPP, ISP, PACTE, SAGE, partenaires institutionnels de l'AFSP, qui ont bien voulu répondre au questionnaire de l'enquête que nous leur avons transmis et mettre à notre disposition les rapports mentionnant les productions scientifiques de leurs laboratoires.

Nous sommes également redevables aux différentes personnalités qui ont accepté de nous faire part de leurs expériences d'internationalisation.

Nous tenons enfin à exprimer notre gratitude à l'équipe de l'AFSP, Anne et Isabelle, dont l'efficacité et la disponibilité ont permis au groupe de se réunir et de mener à bien les différentes enquêtes que nous souhaitons mettre en œuvre.

Table des matières

REMERCIEMENTS.....	2
INTRODUCTION	4
1. METHODOLOGIE.....	5
1.1. Etudier les pratiques.....	5
1.1.1. Les recrutements.....	5
1.1.2. Les productions scientifiques.....	6
1.2. Etudier les représentations.....	7
1.2.1. Enquête auprès des directeurs de laboratoires.....	7
1.2.2. Entretiens avec des acteurs de la discipline.....	7
1.2.3. Etude des discours institutionnels.....	7
2. DES REPRESENTATIONS CONTRASTEES DE L'INTERNATIONALISATION.....	8
2.1. Une vision globalement positive de l'internationalisation.....	8
2.2. La diversité des critères de l'internationalisation.....	9
3. L'INTERNATIONALISATION DES PRATIQUES.....	15
3.1. La RFSP et l'internationalisation des débats.....	15
3.1.1. La visibilité internationale de la revue.....	15
3.1.2. L'internationalisation des compte-rendus, des auteurs et des articles.....	16
3.2. Les productions scientifiques des laboratoires.....	17
3.3. L'internationalisation dans les recrutements : un critère inégalement valorisé.....	19
4. RECOMMANDATIONS.....	24
4.1. Les freins identifiés.....	24
4.2. Les propositions.....	25
4.2.1. Propositions d'inflexion des activités et partenariats de l'AFSP.....	25
4.2.2. Propositions d'actions auprès des interlocuteurs de l'AFSP.....	26
5. Annexes.....	28
5. 1. Annexe 1. Lettre de mission de l'AFSP (17 décembre 2017).....	28
5. 2. Annexe 2. Profil des individus recrutés entre 2013 et 2017.....	31
5. 3. Annexe 3 : Extrait du rapport 2017 du CNU.....	32
5. 4. Annexe 4 : Liste des personnes interrogées.....	34

INTRODUCTION

Le présent rapport répond à une demande de l'Association Française de Science Politique qui vise à identifier des axes d'action possibles pour « améliorer l'internationalisation de la science politique française »¹.

L'internationalisation suscite des débats vifs et parfois polémiques dans notre discipline, qui concernent sa définition, la nature des critères permettant de l'estimer et l'importance à lui accorder dans l'évaluation des travaux ou des carrières. Ces débats et polémiques tiennent en partie au flou qui entoure le terme : pour certains politistes, l'internationalisation renvoie à la publication d'articles dans des revues « internationales » et à la participation à des congrès, essentiellement en anglais ; pour d'autres, elle peut correspondre à d'autres arènes professionnelles ou orientations linguistiques. Par ailleurs, cette diversité d'opinions reflète en partie des conceptions différentes de la discipline, de ses objets, de ses méthodes ou de ses finalités : les différents rapports à l'internationalisation sont le corollaire de l'état d'une discipline où les spécialistes ont parfois du mal à être « assis à la même table » (King, Marian, 2008). Ces représentations différentes doivent aussi être appréhendées en lien avec les exigences professionnelles qui s'imposent aux spécialistes de sciences sociales : le rapport à l'internationalisation est indissociable de sa constitution en critère d'évaluation des universitaires, en articulation à d'autres exigences comme l'enracinement des disciplines dans leur environnement politique et social (Sapiro, Seiler-Juilleret, 2016).

Ce pluralisme sémantique et ces différences de perception nous ont conduits à adopter une approche inductive de l'internationalisation. Plutôt que d'adopter une définition a priori du terme, nous avons cherché à faire un état des lieux des « internationalisations » de la science politique française, en essayant d'identifier la diversité des représentations et des pratiques professionnelles que la notion recouvre. Nous avons également tenté de rendre compte de ce que ces internationalisations impliquent en termes de stratégies individuelles, pour les politistes, mais aussi collectives, pour les établissements et structures d'enseignements et de recherche dans lesquels ils et elles sont impliqués.e.s.

Ce rapport se divise donc en quatre parties. Après une présentation rapide de la méthodologie employée, nous nous intéressons d'abord aux représentations que se font les politistes français.e.s² de l'internationalisation de leur discipline. Nous nous intéressons ensuite à l'internationalisation des pratiques, tant individuelles que collectives, de ces politistes. Dans un dernier temps, nous tentons de formuler quelques propositions d'action pour l'AFSP.

¹ Bureau AFSP, « L'institutionnalisation de la science politique française : une note pour structurer notre groupe de travail », lettre de mission communiquée le 17 décembre 2017 (voir en annexe).

² Sauf quand cela est précisé, l'expression « politiste français » renvoie aux politistes basés en France, indépendamment de leur nationalité.

1. METHODOLOGIE.

Pour cerner les pratiques et les représentations associées à l'internationalisation, nous avons mobilisé un matériau empirique pluriel. Une mini-enquête a ainsi été menée sur plusieurs fronts.

1.1. Etudier les pratiques.

1.1.1. Les recrutements.

Nous nous sommes d'abord intéressés à ce que les instances de consécration de la discipline révèlent des modalités de son internationalisation. Les recrutements ont ainsi constitué un premier terrain, et ce pour plusieurs raisons :

- Le profil des personnes recrutées a un impact sur le rapport à l'international de la discipline dans son ensemble.
- L'injonction à l'internationalisation est récurrente pour les doctorant.e.s et les jeunes docteur.e.s. Le critère d'internationalisation apparaît explicitement dans certains documents institutionnels. Par exemple, dans la note aux candidats diffusés par la section 40 du CNRS en 2017, « le sens de l'internationalisation » apparaît comme l'un des quatre critères sur lequel le dossier va être évalué.
- L'idée selon laquelle certaines institutions seraient plus ouvertes aux profils internationaux (le CNRS et l'IEP de Paris) que d'autres est un lieu commun de la discipline, qu'il nous est apparu utile de tester. Ceci d'autant plus que la montée en puissance (supposée ou réelle) de l'internationalisation comme critère de recrutement fait débat au sein de la discipline.

Nous avons récolté des données sur les cinq dernières années (au moment de la collecte des données, soit sur 125 recrutements entre 2013 et 2017 inclus) selon les quatre modalités suivantes :

- Recrutement comme maître.sse de conférence à l'université ou en IEP ; nous n'avons tenu compte que des primo-recruté.e.s, en excluant les mutations. Nous avons ici retenu la personne ayant effectivement pris le poste, indépendamment de son classement initial.
- Recrutement dans la section 40 du CNRS ; nous avons tenu compte de toutes les personnes classées sur la liste des admis, ainsi que les candidat.e.s recruté.e.s via la liste complémentaire le cas échéant (mais pas tous les admissibles).
- Recrutement comme *Assistant professor* à l'IEP de Paris.
- Recrutement via l'agrégation de science politique ; nous n'avons alors tenu compte que des docteur.e.s sans poste classés sur la liste des admis ou le cas échéant recrutés via la liste complémentaire³.

³ Pour des raisons de comparabilité, il n'a pas été jugé opportun de recueillir des données sur celles et ceux qui étaient déjà maître ou maîtresse de conférence. Par ailleurs, ces données étaient souvent incomplètes,

Les données collectées portent sur les propriétés individuelles des recruté.e.s (genre, âge, nationalité⁴), les objets de recherche, les institutions fréquentées (en thèse puis après la thèse), le nombre et les langues de publication. Elles ont principalement été récoltées via les CV en ligne (sur les sites personnels et institutionnels), les notices de catalogue de bibliothèque (pour l'âge) ainsi que les connaissances interpersonnelles. Elles ont principalement été traitées par statistiques descriptives et analyse des correspondances multiples (ACM). Par ailleurs, nous avons également mené des entretiens et discussions informelles avec des membres ou anciens membres des instances en charge du recrutement, notamment la section 40 du CNRS et le CNU.

1.1.2. Les productions scientifiques.

L'enquête a ici été menée de deux manières : d'abord par le haut, en partant de l'instance de consécration que constitue la RFSP ; puis par le bas, en partant de l'inventaire par les laboratoires de leurs productions scientifiques.

1.1.2.1. L'enquête sur la RFSP

L'objectif de l'enquête était d'apprécier le degré d'internationalisation du débat entre politistes français. Pour ce faire, la RFSP a été retenue comme revue la plus fédératrice et représentative de la discipline.

L'enquête a porté sur tous les articles publiés dans les numéros parus entre 2014 et 2017 (4 ans), à l'exception des notes de lecture ou des recensions bibliographiques. Pour chaque article, ont été retenues la nationalité de l'auteur (en fonction de son appartenance institutionnelle), la sous-discipline dans laquelle s'insère l'article (sociologie politique, relations internationales, politiques publiques, méthodologie, théorie politique), la nature des terrains mobilisés (France, autres pays européens, reste du monde, supranational) et la méthode employée (qualitative ou quantitative). Par ailleurs, on a systématiquement répertorié les références bibliographiques, en distinguant celles publiées en français, en anglais ou dans une autre langue étrangère.

1.1.2.2. L'enquête sur les productions scientifiques des laboratoires

L'enquête sur les productions scientifiques des laboratoires a été conduite à partir des annexes « produits de la recherche » ou « productions scientifiques » des rapports soumis au HCERES par les laboratoires partenaires de l'AFSP à l'occasion de leur dernière évaluation (campagne 2008-2013 pour la plus ancienne, 2017-2018 pour les plus récentes). Sur 21 laboratoires partenaires institutionnels de l'AFSP, 8 ont répondu à l'enquête. Parmi les laboratoires répondants, 5 sont établis dans un IEP, 3 dans des facultés de droit et de science politique, 3 sont situés à Paris, 5 en province. Il convient de garder à l'esprit qu'aucun de ces laboratoires n'est exclusivement composé de politistes et que la

car les intéressés avaient commencé leur carrière plus tôt. Sur les 4 candidats admis, seuls trois ont effectivement pris un poste de professeur.e des universités, l'un ayant choisi le poste de CR1 au CNRS auquel il a été admis la même année. Un autre a fait le choix inverse (il a préféré son poste de professeur agrégé à un poste de CR2). Ces deux candidats apparaissent donc deux fois dans les données, et il y a 123 recrutés pour 125 recrutements.

⁴ Cette donnée a parfois été déduite du nom, de la langue principale et du lieu de publication.

place de ces derniers dans les effectifs peut être très variable d'un cas à l'autre. Par ailleurs, pour un laboratoire, il est précisé que la liste des productions annexée au rapport n'est pas exhaustive ce qui limite l'intérêt des conclusions que l'on peut en tirer.

1.2. Etudier les représentations.

1.2.1. Enquête auprès des directeurs de laboratoires.

Pour étudier les représentations, nous avons cherché à recueillir les points de vue d'acteurs centraux pour la discipline sur l'internationalisation. Un questionnaire en 6 questions a ainsi été administré auprès des directrices et directeurs de laboratoires partenaires de l'AFSP. Il visait à évaluer leur appréciation du degré d'internationalisation de leurs chercheurs, des freins que pouvaient représenter la langue ou les décalages de problématiques, l'intérêt des aides à la mobilité ou d'une ouverture des cursus de formation pour favoriser cette internationalisation et la place de celle-ci dans les recrutements. Sur les 21 directeurs de laboratoires partenaires, tous ont été contactés et 10 ont répondu au questionnaire.

1.2.2. Entretiens avec des acteurs de la discipline.

Ces entretiens visaient à cerner les représentations des acteurs et actrices de la discipline, mais aussi à comprendre comment leur rapport à l'internationalisation se répercutait sur leurs pratiques professionnelles. Les individus consultés ont été choisis pour leur expérience au sein d'institutions (instances de recrutements et associations professionnelles notamment), mais aussi du fait de l'intérêt de leur trajectoire professionnelle sur le plan de l'internationalisation. Du fait du temps imparti à cette enquête, nous avons d'abord mobilisé nos réseaux personnels, ce qui implique des biais, même si la diversité des profils au sein de notre petite équipe (en termes de statut, objet d'étude, localisation institutionnelle ou géographique et âge) constitue un garde-fou. Nous avons élaboré un questionnaire commun, tout en se donnant la liberté de l'adapter aux personnes interrogées. Les discussions pouvaient être plus ou moins formelles, et une partie des entretiens a été réalisée par Skype ou par échange de courriels.

1.2.3. Etude des discours institutionnels.

Nous nous sommes enfin intéressé.e.s aux discours institutionnels, notamment tels qu'ils sont retranscrits par les rapports (rapport de conjoncture du CNRS, rapport d'activité du CNU) et autres documents (notes de conseils aux candidats de la section 40 du CNRS 2013 et 2017, Guide de mobilité internationale des enseignants-chercheurs du MESR, 2012).

2. DES REPRESENTATIONS CONTRASTEES DE L'INTERNATIONALISATION

Les politistes français ont des représentations contrastées de l'internationalisation. Le bilan qu'ils et elles font de l'état de la discipline en la matière, et la manière dont sont appréciés les moyens susceptibles de le faire évoluer, sont fortement déterminés par les définitions adoptées.

2.1. Une vision globalement positive de l'internationalisation

Que ce soit dans le cadre de l'enquête menée auprès des laboratoires, des entretiens ou des textes institutionnels, l'internationalisation est globalement perçue comme un phénomène positif et une ressource, qui doit être recherchée tant au niveau individuel qu'au niveau collectif et institutionnel (MESR, 2012).

Ceci apparaît assez nettement dans les discours institutionnels. Dans un document présentant les critères d'évaluation des chercheurs (en 2018), la section 40 considère l'internationalisation comme l'un des « principes généraux » devant orienter cette évaluation, au côté des activités de recherche, des publications et de l'environnement professionnel. L'internationalisation est une « dimension attendue de l'activité des chercheur.e.s », même si celle-ci doit être « modulée » selon l'avancement dans la carrière (Section 40 CoNRS, 2017). Au niveau du recrutement CRCN (chargé.e de recherche classe normale, qui recoupe les anciennes catégories CR1 et CR2), la capacité à s'inscrire dans des débats internationaux est mise en avant, comme l'insertion dans des réseaux et des coopérations de recherche au niveau international. Au niveau DR2, la section insiste davantage sur le rayonnement et la reconnaissance internationale des travaux menés par les candidat.e.s. Cela recoupe partiellement les indications fournies par les rapports du CNU : l'internationalisation peut s'avérer un véritable atout mais ce n'est pas un critère majeur pour la qualification MCF, alors que c'est beaucoup plus net pour la qualification PR ainsi que pour les demandes de PEDR et d'avancement.

Le caractère positif de l'internationalisation apparaît aussi dans les réponses au questionnaire diffusé auprès des laboratoires dans lequel les directrices et directeurs d'unité développent une vision positive de l'internationalisation. A l'exception de l'un d'entre eux, l'internationalisation est présentée comme souhaitable et ne suscite pas l'expression de craintes particulières pour l'état de la discipline ou la réussite de ses chercheurs. La majorité des interviewé.e.s répond aussi de manière positive à la question de savoir si leurs chercheur.e.s sont suffisamment ouvert.e.s à l'international, et il y a un consensus sur l'importance d'encourager l'internationalisation et de donner des moyens, notamment aux jeunes chercheur.e.s de s'internationaliser.

En outre, que ce soit dans les réponses au questionnaire ou dans les entretiens, il y a un consensus sur l'importance croissante de l'internationalisation, parfois

présentée plus négativement comme une injonction qui limiterait la liberté académique. Ceci ressort assez nettement de la comparaison entre les deux notes aux candidats du concours de chargé de recherche, diffusées respectivement en 2013 et 2017⁵. Dans la première, la « dimension internationale des activités » est évoquée parmi les critères permettant de distinguer les dossiers de type CR1 des dossiers CR2. Dans la seconde, « le sens de l'internationalisation » apparaît parmi les quatre critères d'évaluation des dossiers (pour les CRCN) et fait l'objet d'une explicitation (voir également, sur ce point, la section 3.3 sur le recrutement).

En dépit de cette vision globalement positive de l'internationalisation, des doutes et des réserves apparaissent de façon ponctuelle. Dans les questionnaires, certaines réponses évoquent le risque de se voir « imposer des normes ». Une approche nuancée et argumentée de l'internationalisation apparaît notamment dans le rapport de conjoncture 2014 de la section 40 du CNRS. L'internationalisation est présentée comme devant être « encouragée », mais le rapport souligne également le risque de « pressions hâtives » qui pourraient « entraîner une uniformisation et un appauvrissement des savoirs et dispositifs académiques »⁶. Un risque souligné est celui d'une réduction de l'internationalisation à quelques-unes de ses dimensions (i.e les publications en anglais).

Cette réserve est assez représentative des débats qui existent au-delà du consensus large sur l'importance de l'internationalisation. Ceci est lié à l'incertitude qui pèse sur cette notion, et à la diversité des critères qui sont mis en avant pour juger de l'internationalisation.

2.2. La diversité des critères de l'internationalisation

Dans les entretiens ou dans les réponses aux questionnaires ou dans les discours institutionnels les critères permettant de spécifier l'internationalisation sont définis de façon diverse.

Au niveau institutionnel, aucune définition générique n'est donnée, uniquement des indices d'internationalisation. La section 40 mentionne ainsi les « séjours de recherche, collaborations avec des équipes de recherche, animation de réseaux scientifiques, organisation de panels ou colloques, participation à des conférences, expertise pour des institutions, publications, etc. ». De même, dans les rapports d'activité du CNU, l'internationalisation n'est pas définie explicitement, mais apparaît parmi les critères d'évaluation des dossiers (dans les grilles d'évaluation type). Ainsi, au niveau de la qualification MCF, l'internationalisation apparaît en creux lorsqu'est mentionnée la « participation à des réseaux internationaux et des congrès internationaux de type APSA, ISA, IPSA... ». En revanche, ces éléments sont plus détaillés pour la qualification PR (46-1) puisque parmi les critères d'évaluation figure « l'internationalisation du parcours

⁵ Section 40 CoNRS, *Guide Pratique Établi Par La Section 40 Du Comité National à Destination Des Candidat.e.s Aux Concours Chercheurs Du CNRS*, 2013; Section 40 CoNRS, *Note Critères de La Section 40*, 2017. La section a été renouvelée en 2016. Les formats sont un peu différents, la première note étant une note de conseils aux candidat.e.s qui porte sur tous les aspects du dossier, la seconde visant exclusivement à expliciter les critères de sélection.

⁶ Section 40 CoNRS, *Rapport de Conjoncture 2014*, 2014, p. 16.

professionnel ». Outre l'insertion dans des réseaux, la mise en place de partenariats internationaux et la participation à des congrès, sont mentionnés les publications « en anglais », les expertises pour des instances internationales, le fait d'évaluer des articles pour des revues internationales et le fait d'être invité.e à l'étranger.

Au-delà de cette diversité se dessine, en creux, une définition commune de l'internationalisation comme la capacité à s'insérer dans les controverses internationales. Cette définition générale englobe trois dimensions : la diffusion internationale des travaux produits dans les institutions de recherche françaises, la réception et l'appropriation des travaux étrangers et, enfin, la coproduction de la science politique à l'échelle transnationale. Ces trois dimensions peuvent être déclinées à l'échelle de l'individu et à celle des institutions (laboratoires et universités notamment) (voir tableau 1).

Internationalisation comme...	réception/appropriation	Diffusion	Coproduction
Individus	Mobiliser la littérature étrangère	Publier en langue étrangère Participation à des manifestations scientifiques	Participation à des réseaux Montage de projets internationaux
Institution	Inviter des chercheurs étrangers Avoir des EC étrangers/formés à l'étranger	Edition de publications bilingues Cursus en anglais	Mise en place de partenariats/échanges

Tableau 1. Les modalités de l'internationalisation

Les critères les plus fréquemment mobilisés (en entretien, dans les questionnaires ou dans la littérature) sont : publier en langue étrangère (le plus souvent en anglais), participer à des manifestations scientifiques à l'étranger, être intégré.e dans des réseaux et projets internationaux, et enfin accueillir des chercheurs étrangers. Les candidatures de chercheurs français à des financements internationaux, de type ERC ou projet H2020, n'a été en revanche qu'exceptionnellement évoquée, en général pour en déplorer le faible nombre.

2.3. Les blocages et les leviers de l'internationalisation

Les entretiens, les questionnaires et les rapports institutionnels sont assez convergents sur la question des freins à l'internationalisation.

La question de la maîtrise des langues (au-delà de l'anglais) est apparue de façon récurrente. Dans les questionnaires et entretiens, les progrès des enseignant.e.s-chercheur.e.s étaient mentionnés, notamment en ce qui concerne la maîtrise

orale de la langue anglaise, dans les jeunes générations en particulier. Par ailleurs, la participation à des colloques internationaux est une pratique qui semble aujourd'hui assez courante. Mais souvent, la publication en anglais (ou dans une autre langue étrangère) pose des défis bien plus grands que les communications orales. Outre la maîtrise de la langue, il s'agit de connaître les revues et espaces de publication, de s'ouvrir à d'autres problématiques et d'adopter d'autres modes d'administration de la preuve et d'écriture. A ce titre, les pratiques de traduction telles qu'elles sont effectuées aujourd'hui (notamment via la plateforme CAIRN) ont été critiquées, car finalement peu adaptées : on n'écrit pas en français comme en anglais, et il faut faire un effort pour se positionner dans un environnement scientifique spécifique, au-delà de la traduction du texte lui-même. Ainsi, les articles traduits qui sont publiés ne trouvent pas toujours de lectorat, peut-être parce qu'ils reproduisent les pratiques scientifiques à l'œuvre dans l'environnement « français »⁷.

À cet égard, les politistes en poste à l'étranger ou sur des postes d'*Assistant professor* à Sciences Po avec lesquels nous nous sommes entretenus mentionnent le décalage qui peut exister entre les débats scientifiques tels qu'ils sont reflétés notamment par les revues internationales (pour l'essentiel en anglais) et les débats ayant lieu en France ou dans l'espace francophone dans les revues ou dans les congrès de la discipline : par exemple, la théorie politique n'est que peu représentée dans les sections thématiques des Congrès de l'Association française de science politique ou parmi les collègues en poste à l'Université ou au CNRS alors qu'elle est fortement représentée dans les départements de science politique à l'international. De même, des objets d'études banalisés au niveau mondial, comme la psychologie politique, les *subaltern studies* ou les études sur la paix, restent relativement marginales dans l'espace scientifique français où l'on va privilégier d'autres thématiques (l'histoire sociale des idées, le multilatéralisme, les organisations internationales, etc.).

En outre, plusieurs interlocuteurs notent en France un faible recours aux méthodes quantitatives comparativement à ce qui se pratique ailleurs. Ce décalage thématique, méthodologique et parfois paradigmatique a pu conduire à deux types de stratégie de publications de la part des chercheurs : une stratégie consistant à publier essentiellement en français dans des instances de consécration comme la RFSP avec l'objectif d'obtenir un poste en France (CNRS, Universités) ; adopter une stratégie de publication à l'international afin de s'assurer une insertion professionnelle sur un marché universitaire de plus en plus « mondialisé ». Il paraît difficile en effet de mener de front une stratégie de publication parallèle en français et en anglais, en particulier en début de carrière lorsqu'il s'agit d'obtenir un poste ou la *tenure*. De ce point de vue, le cas des postes d'*Assistant professor* à Sciences Po est intéressant dans la mesure où il manifeste, en France, une nouvelle forme de recrutement et de positionnement (voir *infra*), répondant davantage aux règles « internationales » d'évaluation des chercheurs (notamment la publication dans les revues internationales de rang A).

⁷ Ceci est apparu dans plusieurs entretiens. On retrouve également cette critique dans le rapport de conjoncture du CNRS, cf. CoNRS, *Rapport de Conjoncture 2014*, 2014, pp. 16-17.

Mais contrairement à ce qu'on pouvait attendre, l'éventuel décalage en termes de problématiques pouvant exister entre la science politique française et la science politique internationale n'est pas perçu comme un obstacle majeur. Même si ce décalage n'est pas remis en cause, en entretien comme dans les questionnaires, on souligne volontiers que cette insertion dans des problématiques « internationales » existe déjà pour certain.e.s chercheur.e.s et certaines sous-disciplines : la politique comparée, les relations internationales, la théorie politique et les études européennes sont perçues comme des vecteurs d'internationalisation. Par ailleurs, même si certains sous-champs sont identifiés comme moins ouverts sur l'international, des échanges sont toujours possibles avec une science politique internationale qui n'est pas monolithique et auprès de laquelle la science politique française peut faire valoir ses spécificités. De ce fait, plusieurs répondants insistent sur la nécessité d'avoir une approche souple de l'internationalisation, qui tienne compte de la spécificité des terrains, ainsi que des particularités des sciences sociales telles qu'elles sont pratiquées dans l'espace scientifique français. De plus, il est aussi possible de débattre avec d'autres disciplines à l'international, comme l'ont souligné plusieurs chercheurs et rapports, qui n'identifient pas forcément les politistes comme leurs premiers interlocuteurs, mais plutôt les sociologues, les anthropologues, les historiens, etc.⁸

La question de la prise en compte de la ressource qu'une internationalisation peut représenter pour le recrutement ou l'avancement dans la carrière est un des points sur lequel ne ressort pas de consensus large. Dans les questionnaires, une majorité de directrices et directeurs d'UMR considère que la manière dont les recrutements sont pratiqués à l'Université ou au CNRS constitue un obstacle à l'internationalisation. Comme le relèvent des chercheurs francophones en poste à l'étranger ou bien des membres d'instance comme le CNU, le marché universitaire français répond à des critères et des logiques de socialisation scientifique spécifiques : le taux de qualification MCF au CNU des docteurs ayant soutenu leur thèse en langue étrangère est tendanciellement inférieur à la moyenne générale des qualifié.e.s, même si une progression est observable sur la dernière période (cf. Annexe 3) ; de même, un dossier scientifique de politiste ne comportant aucune publication en langue française n'a que peu de chances d'être qualifié au CNU, alors que cela ne constitue pas un obstacle pour les postes d'*Assistant professor* à Sciences Po, à l'image de ce qui se pratique dans de nombreux pays comme l'Allemagne, les Pays-Bas, la Suède ou le Danemark, où la publication en anglais s'est imposée comme une norme, les sciences sociales suivant un chemin adopté depuis longtemps par les sciences dites « dures ». En France, en mathématiques ou en économie, les publications en anglais sont normalisées, mais ce n'est pas le cas en sciences sociales, et notamment en science politique.

Certaines nuances peuvent toutefois être introduites : le CNRS est perçu comme plus ouvert à l'internationalisation que l'Université, dont le mode de recrutement serait particulièrement inaccessible aux personnes n'ayant pas fait de thèse en France. Toutefois, les auditions avec les (anciens) membres de la section 40 et du CNU font apparaître un tableau plus contrasté. Si le critère de cette

⁸ CoNRS, *Rapport de Conjoncture 2014*, p. 16.

internationalisation n'est pas forcément central dans la qualification ou les recrutements, notamment au CNRS pour les CR2⁹, elle serait plus importante pour les CR1 et surtout dans l'évaluation des dossiers de DR (période 2013-2017). On le voit également dans l'examen des candidatures à la qualification PR (46-1) au CNU ou bien dans celle des PEDR ou de l'avancement des enseignants-chercheurs. L'idée dominante reste néanmoins que l'investissement dans l'internationalisation est insuffisamment pris en compte au plan institutionnel. Dans le même temps, dans les entretiens, plusieurs de nos interlocuteurs étaient réticents à l'idée de donner plus de poids à l'internationalisation dans les recrutements et la promotion, du fait des inégales possibilités de « s'internationaliser » en fonction des objets de recherche, de la charge d'enseignement, mais aussi de l'accès aux ressources et enfin du genre. Il convient donc de tenir compte des situations contrastées des collègues en poste dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche (ESR) : par exemple, des enseignant.es.-chercheur.e.s devant assumer une charge d'enseignement lourde et/ou encore des responsabilités pédagogiques et administratives dans des établissements où la science politique est peu représentée auront plus de difficulté à se faire remplacer pour effectuer un séjour international. À l'inverse, des dispositifs comme l'Institut universitaire de France, les CRCT ou les délégations CNRS faciliteront l'internationalisation.

De plus, même si ce point a été plus rarement soulevé, la dimension genrée de la question a été soulignée par certaines. L'internationalisation serait plus difficile pour les femmes (notamment celles qui ont des enfants) du fait des périodes de grossesses, peu propices à l'internationalisation, et d'une division du travail domestique structurellement inégale, qui leur rend plus difficile d'accepter des invitations de longue durée ou de participer à des colloques de façon répétée.

Si la question des ressources économiques revient régulièrement, le manque de moyens est rarement présenté comme le frein principal à l'internationalisation, la question cruciale étant plutôt celle de leur allocation. Par exemple, les aides à la mobilité sont perçues plutôt positivement par les répondants (aux questionnaires et en entretien), mais beaucoup insistent sur l'importance de privilégier les séjours longs permettant de mettre en place des coopérations approfondies. Elles sont donc présentées comme devant être encouragées, notamment en début de carrière (doctorants, post-doc) et pour les enseignant.e.s-chercheur.e.s (pour lesquels le développement de dispositifs de congés sabbatiques devrait être encouragé). D'une façon générale, plutôt que de favoriser la mobilité à tout prix, notamment sous forme de participations ponctuelles à des Congrès internationaux aux frais d'inscriptions très élevés, il importe d'encourager les projets mûris et ayant des retombées tangibles. Le manque de publicisation de dispositifs existants a également été souligné, comme les Laboratoires Internationaux Associés du CNRS, encore peu utilisés¹⁰. De la même façon, les dispositifs de traduction actuels ont été critiqués pour leur manque d'effets tangibles dans la diffusion des travaux francophones à l'international. En l'occurrence, la plupart des laboratoires déclarent déjà investir dans des aides à la traduction et la révision d'articles, notamment en anglais.

⁹ Lorsque ce statut existait encore, soit jusqu'en 2017 inclus.

¹⁰ CoNRS, *Rapport de Conjoncture 2014*, p. 16.

Un dernier point discuté dans le contexte du questionnaire auprès des laboratoires concerne l'internationalisation des cursus de formation, notamment par des enseignements en anglais. Ces pratiques bénéficient d'un soutien presque total de la part des répondants. Un seul appelle à la prudence, en expliquant que l'internationalisation des chercheurs est plutôt à privilégier. On souligne l'apport que cela représenterait en termes d'apprentissage des langues, d'ouverture à des problématiques « internationales » et d'accueil d'étudiants étrangers. Le soutien à une politique d'invitation d'enseignants étrangers est également encouragé. Les seules réserves émises concernent l'imposition de normes que pourrait représenter une telle démarche, et la contrainte pour des enseignants français d'intervenir dans une langue dans laquelle ils ne sont pas pleinement à l'aise.

3. L'INTERNATIONALISATION DES PRATIQUES

Nous revenons ici sur la manière dont ces représentations s'incarnent dans des pratiques concrètes de publication (à partir du cas de la RFSP), les productions scientifiques des laboratoires et les recrutements.

3.1. La RFSP et l'internationalisation des débats

Les critères retenus sont la visibilité internationale de la revue d'une part (citations sur les grands index, diffusion en anglais) et l'internationalisation de ses auteurs, des compte rendus d'ouvrages et des articles d'autre part (sujets traités, références bibliographiques), analysée à partir du dépouillement de 4 années (2014-2015, 2016-2017).

3.1.1. La visibilité internationale de la revue

La *Revue française de science politique* est recensée dans l'index Scopus/Elsevier (<https://journalmetrics.scopus.com/>). Fin 2017 son indice de citation (« Cite score »¹¹) est de 0,42, soit supérieur à celui de *Politix* (0,31) mais inférieur à celui de la *Revue française de sociologie* (0,76) ou de la *Revue suisse de science politique* (0,71) et loin derrière les revues européennes de langue anglaise (*Comparative European politics* 1,84 ; *EJPR* 3,21). Elle est bien placée dans les *Google scholars metrics* (9^{ème} au classement), dépassée seulement, si l'on s'en tient aux revues de sciences sociales, par la *Revue de l'OFCE* et la *RFS* (5^{ème} et 6^{ème}) alors que *Actes de la recherche en sciences sociales* et *Sociologie du travail* sont respectivement 12^{ème} et 17^{ème}.

Elle n'est pas encore en revanche dans l'index le plus important, le *SSCI* (*Social sciences citation index* de Thomson) alors que la *RFS* et les revues brésilienne, chilienne et espagnole de science politique le sont. Elle vient cependant d'engager la procédure pour intégrer cet index (procédure qui implique la vérification de critères comme la régularité de parution, la présence d'un *peer reviewing*, etc.).

La RFSP n'est pas non plus dans le « ERIH Plus » (*European Reference Index for the Humanities*), nouvel index européen à l'initiative de la European Science Foundation (ESF) et de son Standing Committee for the Humanities in the European Research Area (HERA), et dont la gestion vient d'en être transférée au Norwegian Social Science Data Services (NSD). Si cet index ne prenait au départ en compte que les revues de sciences exactes, il intègre aussi depuis 2014 les

¹¹CiteScore is the number of citations received by a journal in one year to documents published in the three previous years, divided by the number of documents indexed in Scopus published in those same three years. For example, the 2015 CiteScore counts the citations received in 2015 to documents published in 2012, 2013 or 2014, and divides this by the number of documents indexed in Scopus published in 2012, 2013 and 2014 (<https://journalmetrics.scopus.com/index.php/Faqs>).

revues de sciences sociales (http://corist-shs.cnrs.fr/ErihPlus_2014), avec l'objectif de présenter, visibiliser et faciliter l'accès aux publications scientifiques européennes de qualité. La ERIH Plus est prêt à recevoir des candidatures de revues qui souhaiteraient l'intégrer¹².

On note par ailleurs plusieurs éléments susceptibles de faciliter la diffusion de la revue auprès de publics anglophones. La RFSP est désormais sur le portail CAIRN, et sur JStore. Et ses articles sont publiés également en anglais, en ligne, grâce à une subvention du CNRS. Cette traduction, comme on l'a vu plus haut, ne fait pas l'unanimité, mais il faudra en objectiver l'impact alors que la subvention qui la soutenait va bientôt s'arrêter.

3.1.2. L'internationalisation des compte-rendus, des auteurs et des articles

3.1.2.1. L'internationalisation des compte-rendus

Un premier critère retenu est le nombre de livres publiés à l'étranger recensés dans la revue. D'après les éléments communiqués par son directeur de publication (Yves Déloye) depuis 2010, date de relance de la politique de recension de la revue, en moyenne 230 livres sont chroniqués par année (2010 : 210 ; 2011 : 280 ; 2012 : 223 ; 2013 : 232 ...) avec en moyenne 35 % de livres édités par des éditeurs étrangers, principalement en langue anglaise.

3.1.2.2. L'internationalisation des auteurs et des articles

Si l'on examine maintenant les articles et leurs auteurs sur les 4 ans retenus (tableau 2), on compte, pour 100 articles dépouillés, 120 auteur.e.s, dont plus des trois quarts sont français. En termes de sous-disciplines, la sociologie politique est largement et constamment dominante. En termes de sujets, on note une large ouverture sur le monde puisque seuls 31% des articles ne portent que sur la France. Parmi les autres, qui portent sur l'Europe ou le reste du monde, 19% sont des articles comparatifs.

En termes de méthode, le tropisme « qualitatif » est toujours présent et se serait même renforcé, ce qui place la France en porte-à-faux par rapport à une partie de la « science politique internationale » : 11% seulement des articles ont recours à des méthodes quantitatives sur la période étudiée. Libia Billordo avait fait pour *French politics* (Billordo, 2005) un recensement des articles de la RFSP sur la période 1970-2004 et elle trouvait une moyenne de 34% d'articles à base quantitative sur le total des articles de la revue, et 25% en s'en tenant aux seuls articles empiriques (excluant les articles de théorie politique pure ou faisant le bilan de la discipline). Pour l'APSR, selon les mêmes critères, la proportion oscillait entre 60 et 80%¹³.

¹² <https://dbh.nsd.uib.no/publiseringsskanaler/erihplus/submission/new>.

¹³ La comparabilité de nos données avec celles de L. Billordo est cependant rendue difficile par le manque de précision des critères retenues par cette dernière pour qualifier un article de « quantitatif » et pour construire les pourcentages. D'autres travaux ont d'ailleurs fait état de proportions plus faibles d'articles quantitatifs dans la RFSP sur la même période (Boncourt, 2008).

Quant aux références bibliographiques (5631 dont 2940 en 2014-15 et 2691 en 2016-17) elles témoignent d'une nette ouverture à l'international puisqu'en moyenne 48% d'entre elles sont en anglais, 6% dans une autre langue, donc un peu moins de la moitié en français (46%). C'était encore plus net en 2014-2015, à cause des numéros spéciaux sur l'Italie et l'Amérique : on notait alors 51% de références en langue anglaise et 60% dans une langue autre que le français.

	2014-15	2016-17	Total
N. d'articles	52	48	100
N d'auteurs	72	48	120
Auteurs français	69%	87,5%	77%
Articles par sous discipline			
<i>Sociologie politique</i>	48%	67%	57%
<i>Action Publique</i>	36,5%	21%	29%
<i>Théorie politique</i>	11,5%	8%	10%
<i>RI</i>	2%	6%	4%
Méthodes			
<i>Terrain français seul</i>	29%	33%	31%
<i>Quanti</i>	13%	8%	11%
<i>Comparatif</i>	21%	17%	19%
Références bibliographiques			
Nombre	2940	2691	5631
<i>Françaises</i>	40%	52%	46%
<i>Anglaises</i>	51%	46%	48%
<i>Autre langue</i>	9%	2%	6%

Tableau 2 : Dépouillement de la RFSP 2014-2017.

3.2. Les productions scientifiques des laboratoires.

Si l'on s'en tient à ce qui est souvent retenu le plus spontanément comme le principal critère d'internationalisation — la publication d'articles dans des revues à comité de lecture en anglais ou en langue étrangère — on constate une situation relativement homogène entre les laboratoires avec une proportion moyenne de publications en langue étrangère oscillant entre 25-30% pour la majorité des laboratoires étudiés. Par rapport à cette situation moyenne, deux laboratoires se distinguent avec des résultats très nettement supérieurs à ces chiffres, et un laboratoire pour lequel cette proportion est très nettement inférieure. On retrouve des proportions à peu près similaires en ce qui concerne les communications orales en langue étrangère, qu'elles s'accompagnent d'un texte écrit ou pas.

Ces chiffres confirment à la fois que l'arène nationale reste le lieu privilégié de communication — écrite ou orale — des politistes français, mais aussi que la

participation à des colloques ou à des revues étrangères, pour l'essentiel de langue anglaise, correspond à une pratique assez uniformément diffusée.

	L. 1	L. 2	L. 3	L. 4	L. 5	L. 6	L. 7	L. 8
Articles dans RCL								
<i>Produits en langue étrangère</i>	29	77.7	23.9	11.4	51.7	21.5	30.5	31.9
<i>dont anglais (%)</i>	29	75.9	21.3	7	47	18,6	26,9	25
<i>dont autre (%)</i>	(0)	(1,8)	(2,6)	(4,4)	(4,7)	(2,9)	(3,6)	(6,9)
Ouvrages en nom propre								
<i>en anglais (%)</i>	10	44.4	6,4	2,3	24,7	15	6,1	5
<i>autre (%)</i>	(0)	(22,2)	(3,2)	(9,5)	(7,6)	(7,5)	(12,2)	(15)
Contributions à des ouvrages collectifs								
<i>en anglais (%)</i>	35.4	59	16,5	8,3	32,7	17,9	22,5	17,8
<i>autre (%)</i>	(2,5)	(1,6)	(2,3)	(4,4)	(4,8)	(5,5)	(6,1)	(3,1)
Direction (ouvrages ou numéro de revues)								
<i>en anglais (%)</i>	23.9	54,5	8,9	2	27,6	19,8	25,7	13,3
<i>autre (%)</i>	(0)	(0)	(0)	(0)	(6,7)	(6,3)	(1,4)	(0)
Communications orales¹⁴								
<i>en anglais (%)</i>	41,5	67,2	29,7	12,5	48,9	25,1	30,4	32,1
<i>autre (%)</i>	(1,8)	(5)	(0)	(0,4)	(5,9)	(3,5)	(1,4)	(4,5)
Indice de publication¹⁵	— *	2,07	3,53	4,33	4,80	5,27	6,03	4,5
Rattachement institutionnel	FAC	IEP	IEP	FAC	IEP	IEP	IEP	FAC
Localisation	Paris	Paris	Prov.	Prov.	Paris	Prov.	Prov.	Prov.

Tableau 3 : Proportion de productions en langues étrangères (anglais ou autres) à partir des productions déclarées dans le rapport de la dernière évaluation HCERES (par laboratoire)

* Le rapport précise que la liste des produits n'est pas exhaustive

Cette internationalisation décroît à mesure que les publications concernées font appel à des pratiques d'échanges ou de diffusion plus structurées : pour tous les laboratoires sauf un (L1), la proportion de contributions à des ouvrages collectifs en langue étrangère ou de direction d'ouvrage collectif ou de revue est inférieure, voire très inférieure à ce qu'elle est pour la publication dans des RCL ou les communications dans des colloques. On peut y voir une stratégie des politistes français qui tendent à minorer ce type de support pour assurer leur internationalisation, mais aussi plus sûrement le signe d'un déficit d'intégration

¹⁴ Les classifications changent d'un rapport à l'autre. L'idée est d'apprécier le poids des communications en langue étrangères dans le total des communications des membres. La catégorie correspond aux « Communications dans des colloques internationaux avec actes », « Communications dans des colloques internationaux sans actes », « Communications internationales », « Communications Nationales », « Communications dans des Colloques nationaux », « Communications dans des Colloques nationaux avec actes », « Interventions à des colloques, congrès et séminaires de recherche » que l'on retrouve dans les différents rapports.

N'ont pas été intégrées les participations en tant que conférencier.e.s invité.e.s.

¹⁵ Il s'agit du nombre d'articles publiés dans des revues à comité de lecture par chercheur.

dans les réseaux de recherche internationaux qui sous-tendent la réalisation de ce type de produits.

L'internationalisation apparaît encore moindre pour la publication d'ouvrages en nom propre en langue étrangère, et notamment en anglais. La publication d'un livre en nom propre apparaît comme une pratique que l'on réserve très majoritairement à un auditoire français. On peut y voir une difficulté à faire admettre des manuscrits par des maisons d'édition étrangères — quelles qu'en soient les raisons — ou la conséquence du coût que représente la rédaction dans une langue autre que la sienne d'un manuscrit dont le sort serait particulièrement incertain. De ce point de vue, l'organisation d'ateliers réunissant des politistes installés en France ayant publié des ouvrages dans des presses universitaires reconnues au niveau international (pas seulement en anglais) et des chercheurs aspirant à le faire pourrait se révéler utile. On se reportera sur ce point aux recommandations formulées en fin de rapport.

Par ailleurs, ces données confirment les inégalités observées en fonction de la situation géographique ou institutionnelle des laboratoires. Les deux laboratoires de l'IEP de Paris présents parmi les répondants ont des taux d'internationalisation nettement supérieurs à la moyenne nationale, les articles dans des RCL en anglais représentant plus des trois quarts de ses productions pour l'un, plus de la moitié pour l'autre. Pour les IEP de province, la différence avec les facultés de droit et science politique est moins nette, même si la taille limitée de l'échantillon empêche d'en tirer des conclusions.

A noter que l'investissement dans une stratégie d'internationalisation des publications peut avoir des effets sur la « productivité » des laboratoires : le laboratoire qui se distingue par un degré d'internationalisation particulièrement fort (L2) est aussi celui dont l'indice de publication par chercheur est le plus faible tandis qu'un de ceux qui a le taux d'internationalisation le plus faible (L6) est aussi celui dont la productivité est une des plus élevée.

3.3. L'internationalisation dans les recrutements : un critère inégalement valorisé.

123 personnes ont été recrutées entre 2013 et 2017. On trouvera un résumé de leur profil général en annexe de ce rapport. Ce qui suit se concentre sur la question de leur internationalisation.

La grande majorité des personnes recrutées est française et a soutenu sa thèse en France, sept thèses ont été réalisées en cotutelle (généralement avec un pays européen proche ; Belgique, Allemagne, Suisse) et sept à l'étranger. De ce fait, les thèses ont été principalement rédigées en français. 45 thèses se concentrent sur un terrain français, et 72 engagent a minima une comparaison avec un autre pays, ou portent sur un ou plusieurs autres pays, ou encore un objet par définition trans- ou international. 40 individus ont fait au moins un post-doc à l'étranger, principalement en Europe. Le nombre moyen de publications en langue étrangères est de 3, avec toutefois des différentiels importants, un tiers des

candidats n'ayant jamais publié en langue étrangère. L'anglais est la première langue étrangère de publication, suivie de l'allemand et de l'italien.

Le traitement par ACM permet de comparer et de classer de façon plus systématique les individus recrutés. Il n'était toutefois pas possible d'inclure les recrutés issus de l'agrégation dans l'ACM du fait de la faiblesse des effectifs. On peut noter que deux des quatre agrégés primo-recrutés sont fortement internationalisés (thèse sur un pays non européen, post-doctorat ou doctorat à l'étranger). Les deux autres ont des trajectoires plus françaises, mais ont toutefois publié en anglais et participé à des manifestations scientifiques à l'étranger.

L'ACM porte donc sur 121 individus recrutés comme CR, MCF ou professeur.e assistant.e. Elle est construite comme suit :

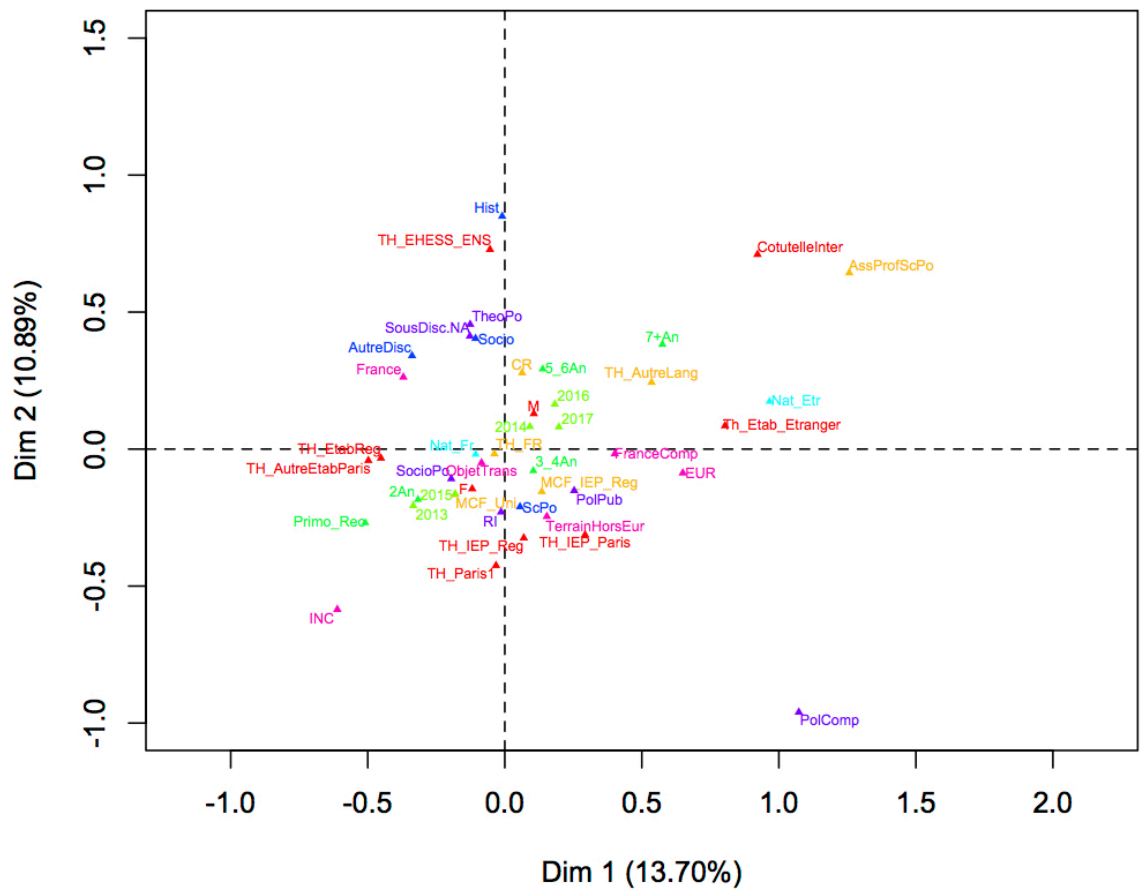
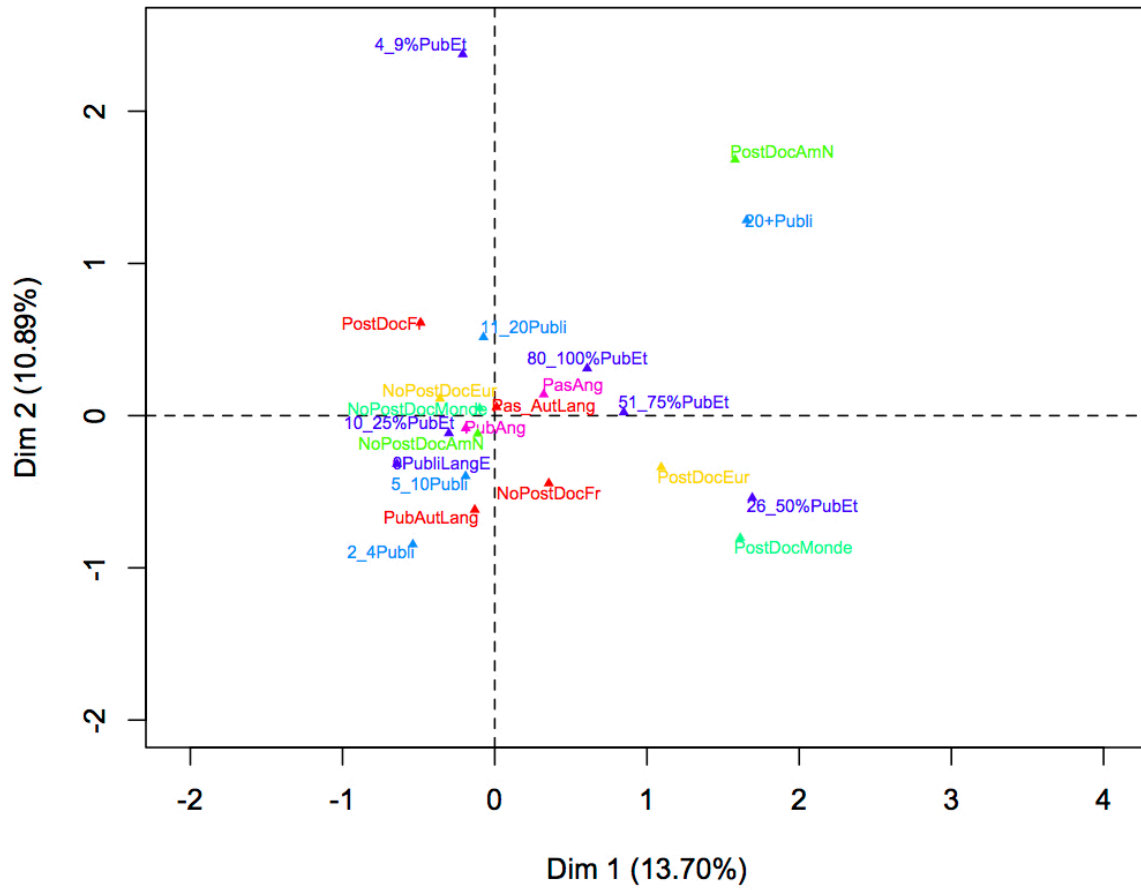
- *Variables actives* : le fait d'avoir ou non effectué un post-doc en France, ailleurs en Europe, en Amérique du Nord, ou ailleurs dans le monde (4 variables dichotomiques) ; le nombre de publications (4 modalités) ; la proportion de publications en langues étrangères (6 modalités) ; le fait d'avoir publié ou non en anglais ou dans une langue autre que le français (2 variables dichotomiques).
- *Variables supplémentaires* : genre ; lieu de la thèse (8 modalités) ; année de recrutement ; délai entre soutenance de thèse et recrutement ; discipline et sous-discipline ; terrains de recherche.

Les deux premières dimensions résument à elles deux près d'un quart de l'inertie totale.

La première dimension (en abscisses, 13,7 % d'inertie) est fortement liée à *la part de publications en langues étrangères*. Les individus qui se situent dans la partie droite du graphique sont ceux pour qui cette proportion est la plus importante. Le fait d'avoir réalisé un post-doc à l'étranger est également structurant pour cet axe. Ceux qui sont passés par ce type de poste se situent dans la partie droite du graphique. Schématiquement, l'axe positionne ainsi les chercheurs selon leur degré d'internationalisation.

La deuxième dimension (en ordonnées, 10,9 % d'inertie) est liée *au nombre de publications*. Elle oppose ainsi les chercheurs qui ont le plus publié au moment du recrutement (en haut) à ceux qui ont le moins publié (en bas).

ACM – Projection des variables actives (1^{er} graphe) et supplémentaires (2^{ème} graphe)



La projection des variables illustratives sur ce plan factoriel permet de distinguer plusieurs groupes. On peut les présenter du plus au moins internationalisé :

Au nord est du graphique, les individus recrutés comme *Assistant professors* à Sciences Po. C'est aussi dans cette région du graphique que se trouvent les chercheur.e.s de nationalités étrangères, le fait d'avoir réalisé une thèse dans un établissement étranger et en langue étrangère, et les périodes les plus longues entre l'obtention du doctorat et le recrutement. Si l'on examine plus finement les données récoltées au sujet des *Assistant professors*, il apparaît que le post doctorat à l'étranger est presque un prérequis, puisqu'un seul n'en a pas fait (mais il avait réalisé sa thèse aux Etats-Unis). L'internationalisation se fait par ailleurs en direction de pays plus éloignés de la France, notamment vers l'Amérique du nord, alors que pour les autres recruté.e.s, l'internationalisation est le plus souvent européenne. L'anglais est la langue première de publication pour tous les recruté.e.s *Assistant professors* (à parité avec le français dans un cas), trois n'ayant d'ailleurs jamais publié en français (dans une publication scientifique) l'année de leur recrutement.

Au sud / sud est du graphique, les individus recrutés comme MCF en IEP autre que Paris. Ce sont des profils de politistes plus « juniors », tendanciellement moins internationalisés en termes de post-docs et publications, mais avec des terrains étrangers et/ou comparés. Les thèses en IEP (Paris et province) se situent dans cette région du graphique.

Au nord / nord ouest du graphique, les individus recrutés comme CR au CNRS. On trouve dans cette région du graphique des périodes longues entre soutenance et recrutement. C'est aussi là que se situent les thèses soutenues dans des disciplines connexes (histoire, sociologie, etc.) et à l'ENS-EHESS, ainsi que les terrains centrés sur la France. Se dessine ainsi un profil de chercheurs productifs et expérimentés, nettement moins internationalisés que les profils recrutés par Sciences Po Paris mais assez similaire, sur ce plan, aux MCF des IEP de régions.

Au sud ouest du graphique, les individus recrutés comme MCF en universités. Ce sont des profils tendanciellement « juniors », avec des thèses sur des objets « centraux » pour la discipline (sociologie politique) et réalisées à l'université.

Ces constats tendent à accréditer l'idée qu'il existe des critères de recrutement différents (et donc un rapport différent à la valeur de l'internationalisation) selon les types de postes. La thèse d'une politique de recrutement spécifique à Sciences Po Paris se confirme particulièrement. L'internationalisation semble aussi être plus valorisée dans les recrutements en IEP ou au CNRS que pour les MCF à l'université.

Les données analysées permettent donc de dresser plusieurs constats notables :

Mis à part le cas des *Assistant professors* de Sciences Po Paris, l'internationalisation se fait principalement vers l'Europe, notamment en ce qui concerne les pays de réalisation des thèses et des post-docs.

Les terrains étrangers et la comparaison semblent aller de pair avec une plus forte internationalisation. En termes de sous-disciplines, la politique comparée et, dans une moindre mesure, l'analyse des politiques publiques apparaissent plus internationalisées que, dans l'ordre, les RI, la théorie politique et la sociologie politique.

Les individus recrutés juste après leur thèse sont tendanciellement moins internationalisés que les autres. L'argument est cependant un peu circulaire, dans la mesure où l'internationalisation est ici en partie définie par le fait d'avoir effectué des post-docs à l'étranger.

Les femmes sont tendanciellement moins internationalisées que les hommes au moment du recrutement : si elles n'ont pas une proportion de publication en langues étrangères inférieure, elles ont réalisé moins de post-docs à l'étranger. Cette observation est à rapprocher du fait que le délai moyen d'attente entre thèse et recrutement est légèrement plus bas pour les femmes que pour les hommes (3,6 ans et 4 ans respectivement).

L'idée selon laquelle les profils internationaux seraient privilégiés au CNRS doit être nuancée¹⁶. Il faut toutefois souligner une plus forte internationalisation des objets de recherche en section 40 du CNRS ; 50% des recrutés ne travaillent pas sur la France (contre 41% pour les MCF), et 36% ne travaillent pas sur un pays européen (contre 22% pour les MCF). Les terrains lointains sont donc mieux valorisés en section 40 (ou moins valorisés dans les recrutements MCF, notamment à l'université par rapport aux IEP).

Les années les plus récentes sont tendanciellement situées plus à droite du graphique. L'ACM semble donc confirmer une évolution dans le temps du rapport à l'internationalisation, caractérisée par une prise en compte croissante de cette dernière dans les recrutements. Le processus de recrutement des *assistants professors* à Sciences Po Paris est particulièrement emblématique de cette évolution. Il semble que ces recrutements s'opèrent véritablement sur le marché international, et très peu sur le marché français. Ceci se retrouve dans les normes de présentation de soi des recruté.e.s dans leurs CV en ligne, les pratiques telles que le site personnel (à jour) voire l'affichage des financements obtenus, semblent beaucoup plus courantes. Certes, ces postes représentent une minorité des recrutements. Toutefois, la position centrale de l'IEP de Paris dans la science politique française (un quart de notre échantillon a réalisé une thèse à l'IEP de Paris, éventuellement en cotutelle) invite à prêter attention aux stratégies de recrutement de cet établissement.

¹⁶ Par ailleurs, une comparaison avec les individus recrutés en section 36 du CNRS à la même période révèle des modalités d'internationalisation différentes d'une section à l'autre. On ne peut donc pas avancer qu'il y ait une politique à l'échelle de l'institution, ou même de l'INSHS.

4. RECOMMANDATIONS

4.1. Les freins identifiés

De manière générale, les différents résultats qui ont été obtenus offrent une image nuancée de l'internationalisation de la science politique française.

Le premier constat, plutôt encourageant, est que cette internationalisation n'est probablement pas aussi faible qu'on ne le dit parfois. Outre qu'elle apparaît comme un horizon assez généralement valorisé par les politistes français.e.s, elle semble en cours de réalisation à différents niveaux. Les systèmes de citation mobilisés dans le cadre de leurs articles, leur degré de communication à l'international, la part des publications en langue étrangère dans les productions des laboratoires offrent l'image de chercheur.e.s et d'enseignant.e.s-chercheur.e.s conscient.e.s des questions débattues au niveau international, que ce soit en science politique ou dans d'autres disciplines, et mettant en œuvre des stratégies individuelles payantes pour y participer.

Le tableau apparaît en revanche plus nuancé lorsqu'on s'intéresse à la dimension collective de cette internationalisation. Les politistes français.e.s sont certes présent.e.s à l'international, mais peut-être pas forcément dans des positions où ils seraient en mesure de peser sur les débats qui s'y tiennent ou sur les projets de recherche qui y sont développés. L'internationalisation apparaît moins clairement comme l'opportunité de développer des réseaux de recherche ou de mettre en place des opérations de recherche collective.

Un autre point d'interrogation porte également sur l'institutionnalisation de cette internationalisation. Le soutien que les institutions — universités ou CNRS — apportent à cette institutionnalisation a régulièrement été mis en cause à l'occasion de nos auditions, alors même que ces institutions font peser une pression forte pour l'internationalisation des chercheur.e.s. De manière caractéristique, l'internationalisation est trop souvent perçue par ces derniers comme une stratégie aussi coûteuse que peu valorisée en termes de carrière.

Par ailleurs, notre enquête a aussi été l'occasion d'un questionnement sur le type d'internationalisation à rechercher. Sur ce point, il apparaît que cette internationalisation est trop souvent vécue en terme « d'exportation » d'une science politique « française » ou « d'importation » d'une « science politique internationale », alors que le développement de recherches comparées, sur la base d'équipe de recherche multinationale, apparaît comme un vecteur plus sûr d'hybridation des questionnements et des carrières.

Un autre élément de conclusion concerne les ressources inégales dont peuvent bénéficier les politistes ou les institutions pour faire face à ces différentes formes

d'internationalisation, et les inégalités nouvelles que ces internationalisations sont susceptibles de générer.

4.2. Les propositions.

Dans cette perspective, il apparaît nécessaire de distinguer deux grands types de propositions pour l'AFSP : celles que l'Association est susceptible de mettre directement en œuvre dans le cadre de ses activités, et celles qui renvoient davantage à des actions susceptibles d'être mises en œuvre par d'autres acteurs institutionnels ou professionnels, mais dont l'AFSP pourrait susciter et accompagner la mise en place.

4.2.1. Propositions d'inflexion des activités et partenariats de l'AFSP

Il est apparu aux membres du groupe de réflexion que l'AFSP pourrait faire plus pour l'internationalisation de ses propres activités. Au regard des différentes représentations et pratiques de l'internationalisation relevées dans ce rapport, différentes pistes ont ainsi été identifiées.

Proposition 1. Alors que le développement d'une **démarche comparée** apparaît comme un vecteur important d'hybridation des problématiques et des réseaux de recherche ou de publication, un soutien plus systématique à ce type de démarche apparaît souhaitable, en faisant de la mobilisation du comparatisme un des critères du soutien apporté par l'AFSP. Ce pourrait être le cas pour les groupes AFSP, mais aussi pour les ST ou ateliers acceptés dans le cadre des congrès ou encore les groupes de projet.

Proposition 2. Ouvrir les activités de l'AFSP à l'international : L'AFSP pourrait développer une politique plus systématique d'ouverture à l'international de ses activités. Différents types d'ouverture peuvent être envisagés : **linguistique** (organisation de section thématique en anglais plus « accueillantes » pour les collègues étrangers), **géographique** (délocalisation de certaines activités de l'AFSP à l'étranger), **thématique et méthodologique** (articulation de certaines sessions du congrès avec les *standing groups* ou *research committees* existant à l'international) et **interpersonnelle** (favoriser l'invitation de chercheurs étrangers dans le cadre des groupes ou des congrès).

Proposition 3. Développer les relations internationales de l'AFSP : le développement des relations que l'AFSP peut entretenir avec des partenaires étrangers ou « à l'étranger » apparaît comme un autre vecteur possible d'internationalisation de la discipline. La présence de **membres non français au CA** pourrait être un premier élément d'ouverture sur l'extérieur, tout comme la nomination d'un **membre du bureau chargé des relations internationales**. On pourrait également envisager une présence plus importante des membres politistes des **UMIFRE** du CNRS au sein du Conseil, qui permettrait notamment une ouverture à d'autres langues que l'anglais. L'investissement systématique des **associations internationales** de type ECPR, IPSA, ISA, EPSA, CES et la mise en œuvre d'une politique raisonnée de présence dans les *boards* de ces associations mériterait également d'être développée. Par ailleurs, le

développement de **coopérations avec des disciplines connexes** permettrait d'ouvrir des voies d'internationalisation aux politistes français en fonction de leurs domaines de spécialisations et orientations paradigmatiques, par exemple via par des partenariats avec les associations internationales de sociologie, d'économie ou de psychologie politique.

Proposition 4. Mettre en place des **activités de soutien à l'internationalisation**. L'utilité des aides à la mobilité pour la participation à des colloques ou congrès a été assez largement mise en cause par nos interlocuteurs. En revanche, seule ou en partenariat avec des établissements d'enseignement ou de recherche, l'AFSP pourrait jouer un rôle de soutien à l'internationalisation de ses membres. Ces activités pourraient se décliner en action de formation, d'information ou d'aide. On pourrait envisager **l'organisation d'ateliers d'aide à la publication**, sur le modèle d'un échange de « bonnes pratiques » réunissant des chercheurs ayant publié dans des revues internationales ou des presses universitaires internationales et des chercheurs aspirant à le faire ; l'organisation d'ateliers autour de certaines **bonnes pratiques**, notamment en ce qui concerne l'internationalisation des cursus de formation, autour de l'échange d'expériences ou de séances de formation/information avec les différents partenaires institutionnels compétents en la matière ; l'organisation d'une **école d'été ou d'une école d'hiver en anglais** à destination des jeunes chercheurs, français et étrangers, organisée en partenariat avec des associations disciplinaires non françaises. En la matière, une formation accrue aux **méthodes quantitatives**, qui sont souvent un des points clivant avec nos collègues étrangers, pourrait être mise en place.

Proposition 5. Mettre en place une **veille des dispositifs de soutien à l'internationalisation** (bourses, opportunités, post-doctorats, etc.). Pour les post-doctorats, ceci pourrait être fait en association avec d'autres partenaires de l'AFSP, comme l'ANCMSP. L'accès à l'information étant très disparate selon les établissements, l'AFSP pourrait **répertorier les différents types de financement** favorables à l'internationalisation (dispositif de mobilité, invitation de chercheurs ou enseignants étrangers, etc.) et mettre en place un pool d'*editing* en anglais ou labéliser des traducteurs/éditeurs en anglais ou dans d'autres langues ayant fait leurs preuves auprès de certains collègues.

Proposition 6. Organiser une **journée d'étude au printemps prochain** permettant, avec des membres de l'AFSP, mais aussi des représentants de ses différents partenaires institutionnels (Ministère, CNRS) de faire le point sur ces différents aspects de l'internationalisation (par exemple genre et internationalisation, stratégies de publication, établissement de cursus en langue anglaise, etc.). Outre une séance plénière consacrée à ces interventions, des ateliers plus spécifiques pourraient également être organisés sur des sujets en lien avec l'internationalisation.

4.2.2. Propositions d'actions auprès des interlocuteurs de l'AFSP

Proposition 7. Agir vis-à-vis des tutelles. Les politiques de **recrutements** sont apparues comme un enjeu important pour l'internationalisation de la discipline. Si la marge de manœuvre de l'AFSP en la matière est faible, on pourrait par

exemple se mobiliser pour l'autorisation de textes en anglais à l'épreuve sur dossier de l'agrégation, ou pour une réflexion collective autour des modalités d'examen des candidatures françaises et étrangères au CNU et au CNRS. La journée d'étude proposée ci-dessus (proposition 6) pourrait ainsi être l'occasion de faire dialoguer les sections CNRS et CNU et de favoriser la discussion et la circulation de bonnes pratiques. A un **stade ultérieur la carrière**, il apparaît nécessaire de se mobiliser collectivement pour encourager les tutelles à **développer de plus nombreux dispositifs permettant des séjours longs à l'étranger** (notamment pour les enseignants-chercheurs).

Proposition 8. Agir dans le champ éditorial. Alors que la subvention du CNRS pour la traduction en anglais de la **RFSP** arrive à son terme, une réflexion apparaît nécessaire quant à l'avenir de cette entreprise, qui a peu convaincu et reste *a priori* peu connue de nos collègues anglophones. Le développement d'une politique de **soutien à l'écriture directe en langue étrangère** pourrait être une manière utile de repenser l'usage de ces crédits. La publication périodique d'un **State of the discipline** en anglais, faisant le point sur les avancées et controverses de la science politique en France sur quelques grands enjeux, pourrait également contribuer à visibiliser ces débats à l'international. Dans le même ordre d'idée, il pourrait être utile de créer une **revue en « open access »** bilingue, susceptible d'accueillir, dans un format plus souple que celui exigé par les revues non francophones, des textes en anglais présentant des recherches conduites par des politistes français.

Proposition 9. Travailler avec les associations sœurs de l'AFSP. L'AFS et les autres associations de sciences sociales de langue française (les membres de COSPOF, etc.) sont confrontées à des problématiques similaires aux nôtres. Il pourrait être utile d'échanger avec elles autour de nos pratiques respectives, voire de **mutualiser certaines des initiatives** suggérées dans ce rapport (ateliers, écoles d'été, actions vis-à-vis des tutelles, etc.).

5. Annexes.

5. 1. Annexe 1. Lettre de mission de l'AFSP (17 décembre 2017)

Recadrer le rapport AFSP-« l'internationalisation » de la science politique française : une note pour structurer notre groupe de travail.

Au cours de son histoire, l'AFSP a fait beaucoup de choses en matière de relations internationales et, plus généralement, en vue d'améliorer « l'internationalisation » de la science politique française. Toutefois, force est de constater que le contexte a fondamentalement changé depuis une dizaine d'années et que notre action en la matière a besoin d'un nouveau fil conducteur. Plus fondamentalement encore, le terme même d'internationalisation reste souvent flou¹⁷ et un sujet de débats vifs, voire de polémiques.

Afin de reformuler une nouvelle politique internationale pour l'Association, nous demandons un rapport sur cette question auprès d'un groupe de travail présidé par un membre de notre CA (Jean Joana) et composé de quatre autres membres¹⁸. Ce groupe travaillera de fin décembre 2017 à juin 2018 et présentera son rapport final au CA qui aura lieu lors des Rencontres de la science politique début juillet. L'objectif de ce groupe de travail est de produire une réflexion globale sur comment l'AFSP pourrait mieux aborder cet enjeu et, surtout, proposer un certain

¹⁷ En France nos discussions sur ce thème sont souvent rendues difficiles par le fait que l'on définit trop rarement de quoi on parle ou, bien souvent, on le réduit à la seule question de la quantité de nos publications en anglais. Le terme de l'internationalisation lui-même est d'ailleurs peut-être trop chargé de connotations, positives et négatives, pour être la meilleure clé d'entrée dans ce débat. Au moins trois dimensions semblent nécessiter un travail de réflexion :

- une première, souvent oubliée, concerne l'étude de terrains étrangers et d'espaces politiques autre que la France. Or, la première manière de s'intéresser au monde extérieur est de l'étudier !

- contrairement à ce qui est trop souvent dit et pensé, on peut aussi internationaliser ses recherches et ses enseignements en les inscrivant dans une littérature scientifique qui provient d'ailleurs. C'est ce que nous faisons quasiment tous, mais à des degrés fortement différenciés. Plus généralement, d'une manière ou d'une autre, il est vital que cette question de l'inscription des recherches faites en France soit mieux analysée et prises en compte. Inversement, il serait intéressant d'identifier et d'analyser les contributions françaises qui ont eu un impact significatif sur l'agenda scientifique international.

- Enfin, se pose bien entendu la question, plus souvent évoquée mais rarement approfondie, de la valorisation de nos travaux par voie de publications en langue étrangère et, notamment mais pas exclusivement, en anglais. A nouveau, il est relativement simple de faire un bilan comptable du nombre de publications parus dans les supports étrangers (voir par exemple Grossman, 2010 ou le bilan fait cet été par le CNRS pour tous ces chercheurs). Mais cette manière d'aborder la publication en langue étrangère nous éclaire peu sur la pratique et les défis qu'il impliquent pour le chercheur au quotidien. Pour commencer, publie-t-on en étranger que dans les revues très spécialisées ? Combien de manuscrits soumis à des revues ou des maisons d'édition étrangères sont rejetés ? Qui se fait traduire et qui écrit réellement dans une langue autre que la sienne ? Qui finance les traductions et de l'*editing*, et comment ? Bref, ce n'est qu'en allongeant cette liste de questions et en leur fournissant des réponses que nous pourrions avancer collectivement vers une connaissance plus précise et utile de la publication en langue étrangère comme pratique institutionnalisée au sein de la science politique française.

¹⁸ Thibaud Boncourt, Virginie Dutoya, Jean-Vincent Holeindre et Nonna Mayer. Avec Jean Joana, ces personnes ont été choisies à la fois pour leurs compétences spécifiques mais aussi parce qu'elles ont investi le thème de l'internationalisation sous des angles divers.

nombre de recommandations opérationnelles pertinentes qui pourraient être mises en œuvre par l'AFSP à court ou à moyen terme.

En vue de fournir un cadrage initial à cette initiative, cette note résume deux thèmes prioritaires que le groupe de travail doit aborder de front :

- Dégager des actions précises que l'AFSP pourraient effectuer afin de favoriser l'internationalisation accrue des politistes travaillant en France (tout en précisant le sens scientifique qu'il convient de donner à ce terme) ;
- En tirer les leçons pour nos relations internationales avec les associations et d'autres entités de recherche étrangères pertinentes.

1. *Quelles actions pour favoriser une meilleure inter-connaissance, compréhension mutuelle et intégration entre les chercheurs français et étrangers ?*

S'internationaliser implique *a minima* de s'inscrire dans des discussions et débats scientifiques qui dépassent la France, qu'il s'agisse de s'inscrire dans des controverses existantes ou d'en « exporter » de nouvelles. Mais comment le faire de manière pertinente et comment l'AFSP peut-elle appuyer de telles participations ?

Bien entendu, au-delà de publier dans les supports étrangers (une pratique qui en soi mérite d'être objectivée et analysée) une manière évidente d'y participer consiste en assister à des colloques et des séminaires à l'étranger, et notamment ceux organisés par les grandes associations internationales de politistes comme l'IPSA et l'ECPR. Un inventaire de telles participations par les politistes français pourrait être utile. Mais traquer l'assistance à de telles manifestations sur un plan purement quantitatif ne nous dit rien de comment le politiste français aborde et vit ces moments, ni sur leur impact sur ses pratiques de recherche et leur contenu. Il serait sans doute trop ambitieux, et peut-être peu heuristique, de lancer une nouvelle enquête par questionnaire sur cette question. Néanmoins les questions suivantes pourraient être abordées par le Groupe (par exemple par voie d'une enquête auprès des directeurs des laboratoires dotés d'un nombre significatif de politistes, voire auprès des responsables d'axe des grands centres de recherche) :

Q. 1 En quoi les difficultés d'internationalisation de notre discipline en France sont dues aux défis de langue et donc à l'insuffisance de financements pour les traductions et de l'*editing* ;

Q. 2. En quoi sont-elles liées aux inégalités d'accès (notamment aux financements) pour faciliter des séjours de longue durée dans des universités étrangères et la participation à de grands congrès internationaux ?

Q. 3. En quoi cette participation internationale est moins un défi de langue de travail et se heurte davantage à un décalage entre les perspectives de recherche qui prédominent en France (fortement impactées par une sociologie constructiviste et/ou structuraliste) et celles que l'on considère comme dominantes dans l'espace anglophone ?

Si les différences entre les approches devaient prévaloir dans les réponses de nos collègues, il importerait de pouvoir préciser les problèmes d'inter-compréhension que vivent les politistes formés en France lorsqu'ils présentent leurs travaux ailleurs. Par exemple, les difficultés viennent-elles des modes de présentation (oraux et écrits) très (trop) différents ? (en quel cas l'AFSP pourrait appuyer les initiatives qui encouragent nos chercheurs à mieux adapter leurs travaux aux attentes des différentes revues ou associations scientifiques sans avoir l'impression de « vendre leur âme »). Ou la science politique française est-elle si hétérogène en ce qui concerne ses sources théoriques que l'AFSP ferait mieux d'appuyer les investissements dans d'autres types de manifestations scientifique que les grands congrès, voire davantage celles organisés par d'autres disciplines (histoire, sociologie, anthropologie, notamment), puisque certains politistes français privilégient ces espaces d'échanges disciplinaires, ou encore des conférences spécialisée dans leur sous-discipline ? En tout état de cause, nous avons besoin de mieux savoir comment les politistes en France se représentent la science politique faite ailleurs et les manières de mieux dialoguer avec elle, afin de définir pour l'AFSP une politique plus en phase avec les défis quotidiens de nos collègues en la matière.

En résumé, pour cet axe de questionnements, nous demandons au groupe de travail de :

- Produire une photographie, si possible chiffrée, de comment les politistes français « vont à l'international » (à travers leurs publications, leurs participations au congrès, leur inscription dans la littérature étrangère, leur implication dans la construction de réseaux transnationaux, écoles d'été, etc., l'invitation de chercheurs étrangers dans leur laboratoire ou les colloques ou séminaires qu'ils organisent ...)
- Inventorier les défis (objectifs et subjectifs) qui empêchent ou ralentissent ces pratiques ;
- Identifier comment l'AFSP pourraient éventuellement intervenir pour aider à amoindrir ces défis (ex. : recenser de manière plus régulière les AAC/*call for papers* des différentes associations disciplinaires ; organiser des discussions sur les stratégies de publication en anglais dans ses ateliers disciplinaires ?...).

2. *Comment redéfinir et prioriser les relations internationales investies par l'AFSP ?*

C'est notamment en avançant sur les pistes tracées plus haut que nous pourrions clarifier un investissement plus pertinent et optimal de l'association dans les relations internationales liées à la représentation de notre discipline à l'étranger. Ici au moins trois aspects de ces RI nécessitent réflexion.

Le premier concerne nos rapports avec les grandes associations comme l'IPSA, l'ECPSA, l'APSA et l'ECPR. Pour la première nous avons actuellement un « délégué » qui participe à des réunions décisionnelles (Romain Pasquier), tandis que l'ECPR nous demande simplement et ponctuellement d'encourager les candidatures françaises pour les postes sur son conseil d'administration. Mais plus généralement il importe que l'AFSP prenne acte du fait que désormais il y a de

plus en plus d'interlocuteurs qui animent la recherche en science politique, et souvent cherchent à la représenter en tout (par ex. IPSA, ECPR, ECPSA, EPS, etc.) ou partie (ISA, IPS, IISA-EGPA, etc.), à l'échelle régionale (Nord de l'Europe, Centre et Est européen, Balkans), européenne et internationale. Par ailleurs, rappelons qu'il existe un groupe AFSP à l'APSA, mais dans les faits celui-ci est complètement autonomisé de notre association. Plus généralement, en dehors des informations que l'on peut glaner individuellement, le bureau et le CA de l'AFSP savent très peu de choses sur ce qui se passe au sein des lieux de décision de telles organisations à l'exception de l'ECPSA, mais qui n'est pas la plus décisive sur les grandes évolutions de la recherche (hormis en direction de l'UE). Il n'est donc peu surprenant de n'y avoir aucune influence. Mais est-il pertinent et possible d'adopter une stratégie plus engagée, voire pro-active ? Si oui, comment la financer et qui « s'y collerait » ?

Sur un autre plan, via l'engagement fort de Didier Georgakakis, l'AFSP est impliqué dans l'*European Alliance for Social Sciences and Humanities* (EASSH), dont l'ECPSA est membre fondateur. Cette organisation promeut et défend les sciences sociales à l'échelle européenne, et notamment auprès des instances de l'Union européenne (ex. sur la structure et le contenu des appels d'offre H2020). L'investissement de Didier a eu de nombreux effets positifs. Mais comment, en tant qu'association, peut-on mieux l'épauler et, ainsi, s'assurer que nos priorités et demandes soient entendues de manière plus systématique à l'échelle de l'Europe ?

Enfin, se pose la question de nos relations avec d'autres associations nationales de science politique. Pour l'instant, l'AFSP a quelques accords avec ces dernières (ex. l'APSA, l'association brésilienne de science politique) mais ceux-ci sont *in fine* peu formalisés ou pas respectés. Par ailleurs, au titre de la francophonie, nous sommes engagés à participer dans des activités pluri-association (C5P, COSPOF), mais est-ce que finalement cette participation ne se résume-t-elle pas le plus souvent à une simple coopération avec les associations nationales de science politique des pays francophones ? En effet, quelles sont les raisons d'être de chacun de ces accords, leurs effets pour la science politique française et leurs coûts pour notre association ? Sont-ils toujours en phase avec les besoins et les objectifs de l'AFSP ? Dans quelle manière peut-on s'inspirer des initiatives prises en matières de « partenariats internationaux » par nos propres laboratoires, universités et IEP ?

Résumé en termes de questions que nous demandons au groupe de travail de traiter :

- les relations internationales actuelles de l'association s'articulent-elles bien avec ce que nous voulons collectivement faciliter sur le plan de l'internationalisation de notre discipline ?
- quels choix stratégiques et quels instruments d'intervention nous permettraient de faire (encore) mieux ? Pour avancer dans une telle direction, est-il salutaire de nous inspirer des travaux faits par nos collègues québécois ou belges, par exemple, et sous quel aspect ?

5. 2. Annexe 2. Profil des individus recrutés entre 2013 et 2017.

123 personnes ont été recrutées entre 2012 et 2017. Les femmes constituent 46% des recruté.e.s. L'âge moyen (établi à partir de 66 individus) est de 34 ans, et les personnes ont été recrutées en moyenne 4 ans après leur soutenance. Le nombre moyen de publications scientifiques (y compris chapitres et articles dans des revues sans comité de lecture) est de 11.

On compte 81 MCF primo-recruté.e.s en science politique sur les cinq dernières campagnes (2013-2017). Une grande majorité des recruté.e.s (85 %) ont une thèse en science politique. Les autres disciplines représentées sont la sociologie (6 %) et marginalement l'histoire, l'anthropologie, le droit, l'économie, la philosophie et l'épistémologie. Du point de vue sous-disciplinaire, la sociologie politique domine (44,5 %), suivie des politiques publiques (25 %), des RI (15 %), de la politique comparée (8 %) et de la théorie politique (7 %).

En section 40 du CNRS, 34 individus ont été recrutés. Le CNRS se distingue par un recrutement plus féminin ; 53% des recruté.e.s sont des femmes. Il est intéressant de noter que les politistes ne sont pas majoritaires. 16 des recruté.e.s au CNRS ont fait une thèse de sociologie, contre seulement 12 en science politique. Les autres disciplines sont l'histoire et l'anthropologie. La sous-discipline la plus représentée est la politique comparée (avec souvent une approche de sociologie politique) (4 individus), les autres sous-disciplines (sociologie politique, relations internationales, analyse des politiques publiques, théorie politique) étant assez équitablement réparties.

Pour l'agrégation de science politique, 4 candidats admis étaient des primo-recrutés, il s'agit de trois hommes et une femme. La moyenne d'âge est de 32 ans, et ils ont été recrutés entre 2 et 4 ans après leur thèse. Ils ont tous une thèse de science politique (et une d'histoire dans le cas d'un candidat qui a deux thèses).

Les *Assistant professors* à l'IEP de Paris ont remplacé les chargés de recherche FNRS. Les données concernent 6 recruté.e.s entre 2013 et 2017. Il s'agit principalement d'hommes (5 sur 6), âgés en moyenne de 37 ans. Ils ont été recrutés en science politique, mais deux d'entre eux ont un doctorat de sociologie.

5. 3. Annexe 3 : Extrait du rapport 2017 du CNU

Les travaux en langue étrangère (p. 24)

L'article 5 de l'arrêté du 5 juillet 2017 exige que les documents administratifs rédigés en langue étrangère soient accompagnés d'une traduction en langue française. Cela concerne les diplômes, rapports de soutenance et attestations. À défaut, les dossiers seront déclarés irrecevables.

L'arrêté de 2017 exige également un résumé en français pour les travaux scientifiques en langue étrangère. Sur ce point, la section 04 a arrêté les principes suivants :

- Toute thèse rédigée dans une autre langue que le français doit être accompagnée d'un résumé substantiel d'une quinzaine de pages en français (45.000 signes environ). Ce résumé doit notamment présenter la démarche de recherche, le cadre théorique et les principaux résultats.

• Les articles joints au dossier écrits dans une autre langue que le français doivent être accompagnés d'un résumé en français. Le résumé doit permettre d'apprécier l'argumentaire général de l'article mais aussi sa construction.

Candidats de nationalité étrangère.

Les candidats de nationalité étrangère représentent en 2017 22,2% du total des candidats : ce taux se maintient ainsi au niveau de ces dernières années (18,4 % en 2016 et 22,2% en 2015), sensiblement plus élevé qu'au début de la décennie (entre 12,8 % et 14,2 % entre 2010 et 2013).

Parmi ces candidats, 46 % (58% en 2016) proviennent de l'Union européenne (32 candidats sur 70) et 54 % de pays hors de l'UE (38/70).

La présence non négligeable de candidats de nationalité étrangère ne résulte pas seulement de la pénurie de postes dans les pays étrangers. Elle témoigne surtout de l'attractivité internationale des universités françaises et des IEP dans le domaine de la science politique, souvent en amont du doctorat. En effet, la majeure partie des docteurs de nationalité étrangère se présentant devant la section 04 ont préparé leur thèse dans un établissement français, pour un grand nombre d'entre eux après avoir obtenu un master en France. Les autres ont réalisé et soutenu leur doctorat dans une université étrangère.

Quel est leur taux de réussite ?

En 2017, ils représentent 16,7 % des qualifiés, ce qui est plutôt élevé par rapport à la moyenne de la décennie. Le taux de qualification des candidats étrangers est de 31%.

Comme les années précédentes, les docteurs étrangers, pris dans leur ensemble, ont en 2017 un **taux de qualification inférieur à celui de l'ensemble de la cohorte**. Après être descendu à 9,1 % en 2013, ce taux est remonté à 23,4 % en 2015, 24% en 2016 et atteint cette année 31,4%. L'écart n'est ainsi en 2017 que de 10,5 points avec le taux moyen de la section 04 (21 points en 2016, contre 13 points en 2015 et un écart faible en 2011 et 2012).

- Depuis des années, le résultat global des qualifications des candidats étrangers révèle un écart entre les candidats provenant de l'UE d'une part et ceux qui sont issus de pays hors-UE d'autre part. Il est cependant plutôt faible cette année.

o Les candidats de l'UE ont un taux de qualification de 34 %, contre seulement 29% pour les candidats hors UE (les taux étaient 34,5% et 9,5% l'an dernier !)

o Les candidats hors-UE ont un taux de qualification qui est structurellement plus bas et qui varie très significativement d'une année à l'autre : 29% en 2017 ; 9,5% en 2016 ; 11,5 % en 2014 ; 0 % en 2013 ; 25 % en 2012..

Dossiers en langue étrangère

La section 04 a eu à traiter, en 2017 comme en 2016, 19 dossiers en langue étrangère, soit 6% des candidatures (7% en 2016, 5,6 % en 2015, 7,6% en 2014). Comme les années précédentes, la quasi-totalité de ces dossiers étaient en langue anglaise.

En 2017, 9 des 19 dossiers ont été qualifiés sur les 19 étudiés (10 en 2016), ce qui fait un taux de qualification plus élevé que la moyenne pour cette catégorie. Aucun désavantage n'apparaît donc concernant les thèses soutenues en langue étrangère.

5. 4. Annexe 4 : Liste des personnes interrogées

- Laure Bereni, CR CNRS, sociologue, ancienne secrétaire scientifique de la section 40 du Comité national de la recherche scientifique (2012-2016 – avec Guillaume Mouralis)
- Patrick Le Galès, DR CNRS, CEE/Sciences po
- Olivier Nay, professeur de science politique à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ancien président de la section 04 du CNU
- Romain Pasquier, DR CNRS, Arènes, Institut d'Etudes Politiques de Rennes, membre de l'Executive Committee de l'International Political Science Association
- Christophe Roux, Professeur de Science Politique, Université de Montpellier, membre du Programme européen COST - ProSEPS, « Professionalization and Social Impact of European Political Science »
- Jan Rovny, assistant professor, CEE/Sciences Po
- Eric Schmitt, Associate Professor, University of Southern Denmark
- Marc Smyrl, Maître de conférences, Université de Montpellier, membre du Programme européen COST - ProSEPS, « Professionalization and Social Impact of European Political Science »
- Damien Van Puyvelde, Lecturer in Intelligence and International Security, University of Glasgow

6. BIBLIOGRAPHIE.

- Billordo L. (2005), « Publishing in French Political Science Journals : an Inventory of Methods and Sub-fields », *French Political Science*, 3, p. 178-186.
- Boncourt T. (2008), « Is European Political Science Different from European Political Sciences? A Comparative Study of the *EJPR*, *Political Studies* and the *RFSP* 1973-2002 », *European Political Science*, 7(3), p. 366-381.
- CoNRS, Section 40 (2013), *Guide pratique établi par la section 40 du comité national à destination des candidat.e.s aux concours chercheurs du CNRS*.
- CoNRS, Section 40 (2017), *Note Critères de la Section 40*.
- CoNRS, Section 40 (2014), *Rapport de Conjoncture 2014*.
- King R. F., Marian C. G. (2008), « Defining Political Science: A Cross national Survey », *European Political Science*, 7, p. 207-219.
- MESR, et Conférence des président d'université (2012), *Guide Mobilité Internationale des Enseignants-Chercheurs*.
- Sapiro G., Seiler-Juilleret H. (2016), « Disseminating the Social Sciences and Humanities », *European Policy Brief*, septembre.